

Analyse textuelle de productions écrites dites argumentatives d'étudiants de français langue étrangère

Textual analysis of so-called argumentative written productions of students of French as a foreign language

ABED Abdelkader¹

Département de français, Université Djillali Liabès (Sidi Bel-Abès), Algérie abdelka.abed@gmail.com

PR. MISSOURI Bellabas

Université Djillali Liabès (Sidi Bel-Abès), Algérie

Date de réception : 27/09/2019

Date d'acceptation : 15/12/2020

Date de publication : 27/09/2021

Résumé :

Produire un texte n'est pas toujours une tâche facile pour un étudiant d'une langue étrangère. Le texte ne peut se réduire à une addition d'unités juxtaposées. Le rapport qui lie le tout à la partie ne s'assimile pas à celui qui régit l'unité (sub)phrastique et ses constituants immédiats. Ce qui fait l'unité d'un texte relève de niveaux d'analyse différents d'organisations de la textualité qui font appel à la sémantique, l'argumentation, la structuration, l'énonciation. Cet article présente une approche textuelle, trouvant son origine dans le cadre de la linguistique du texte, afin de décrire des difficultés que rencontrent des apprenants universitaires de français langue étrangère dans la production de textes dits argumentatifs.

Mots-Clés : linguistique textuelle ; structuration ; argumentation ; description ; énonciation.

ABSTRACT :

Producing a text is not always an easy task for a student of a foreign language. The text cannot be reduced to an addition of juxtaposed units. The relationship between the whole and the part is not the same as that which governs (sub)phrastic unity and its immediate constituents. What makes the unity of a text depends on different levels of analysis of textual organizations that use semantics, argumentation, structuring, and the enunciation. This article presents a textual approach, originating from the linguistics of the text, in order to describe the difficulties encountered by French as a foreign language university students in the production of so-called argumentative texts.

Keywords: Textual linguistics; structuring; argumentation; description; enunciation.

1. Introduction

L'apprentissage d'une langue étrangère a toujours posé et pose des difficultés entravant une bonne utilisation de cette langue. Au niveau de la phrase, cela se traduit par des erreurs constatées dans le vocabulaire des étudiants, leurs structures syntaxiques, leur orthographe, etc. En dépassant les limites de la phrase pour se situer dans un champ transphrastique qui est celui du texte, d'autres phénomènes interviennent qui ne sont pas d'ordre morphosyntaxique mais des marques et des instructions relationnelles de dimensions variables. Les apprenants sont confrontés donc à une épreuve plus complexe qui est celle de produire des textes de types différents et dans lesquels les principes de cohérence, de cohésion, de progression thématique jouent un rôle fondamental dans le maintien du tout textuel.

En effet, les textes réalisés dans le but d'une argumentation par les étudiants en question sont conçus d'une manière qui ne se prête guère à l'interprétation : à l'issue de la lecture, on ne peut

¹ Auteur correspondant

parvenir à une reconstitution nette du sens global des textes d'une part et d'autre part, on n'y a du mal à percevoir une dimension argumentative. En d'autres termes, les textes produits ne permettent pas la reconstruction d'une unité textuelle (ou d'un tout textuel) dans ses deux composantes sémantique et argumentative. D'où la question : qu'est-ce qui peut faire défaut à l'unité sémantique des productions, et comment se fait-il qu'une dimension argumentative n'y est pas clairement saisissable ?

Cette question nous amène à considérer plusieurs aspects textuels principaux : l'aspect sémantique et référentiel, l'aspect de l'argumentation et de la structuration, et celui de l'énonciation. Les questions partielles qui en découlent sont formulées comme suit :

- a) Qu'est-ce qui touche aux textes du point de vue sémantique et référentiel ?
- b) Comment sont conçus et structurés les différents énoncés et parties des textes ?
- c) Qu'en est-il de leurs composantes énonciative et argumentative ?

Nous pensons à deux facteurs qui peuvent être à l'origine de la problématique de la dimension configurationnelle textuelle : un manque de compétences (ou de savoirs) textuels d'un côté et des imperfections (insuffisances) liées à la langue d'un autre côté. Cette étude a pour objet donc de décrire des problèmes affectant la (re)construction du sens des productions réalisées. Elle s'inscrit dans le cadre de la linguistique textuelle telle qu'il la conçoit J.-M Adam, éminent représentant de celle-ci dans le domaine francophone.

2. Concepts sur la linguistique textuelle

La linguistique textuelle ayant pour objet le texte s'est progressivement imposée dans les années 1990. J.-M. Adam, représentant notoire de cette théorie dans le domaine francophone, publie plusieurs ouvrages dont celui de *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes* publié en 1999. Adam définit la linguistique textuelle comme une théorie de la production co(n)textuelle de sens qu'il est nécessaire de fonder sur l'analyse des textes concrets. La linguistique textuelle appréhende le texte non pas comme une simple extension de la phrase au texte, mais comme un tout. Le modèle théorique de Adam fait appel à plusieurs théories partielles pertinentes (la théorie des actes de discours, la linguistique de l'énonciation, la théorie de l'argumentation (Ducrot), etc.).

2.1 Notions fondamentales de la linguistique textuelle

Parmi les notions fondamentales de la linguistique textuelle : la cohésion, la cohérence, la progression thématique. Pour Péry-Woodley : « L'analyse la plus complète de la cohésion est celle de Halliday et Hasan (1976), qui la définissent comme "les moyens par lesquels des éléments qui n'entretiennent pas de relation de structure sont reliés entre eux parce que l'un dépend de l'autre pour son interprétation" » (Péry-Woodley, 1993, p. 63). Il s'agit alors des moyens formels qui garantissent les enchaînements entre les unités du texte. Pour la notion de cohérence, elle dépend, selon Jeandillou, des « conditions d'interprétation d'une suite d'énoncés selon un contexte donné, elle n'est pas directement soumise aux propriétés linguistiques du texte : seul le jugement du récepteur permet d'évaluer l'adéquation de ce dernier par rapport à la situation d'énonciation » (Jeandillou, 2007, p. 81). Quant à la notion de *progression thématique*, elle cherche « à distinguer ce qui est présenté comme déjà connu et donc informativement faible, de ce qui est présenté au contraire comme nouveau, c'est-à-dire très informatif. » (Hidden, 2013, p. 53). Le mode d'articulation d'un énoncé avec celui qui le précède se présente sous trois aspects principaux : la progression à thème constant, la progression à thème linéaire et la progression à thème dérivé.

2.2 La proposition-énoncé

Pour Michel Adam, il est difficile de garder la notion de phrase comme unité d'analyse textuelle, elle « est certes une unité de segmentation (typo)graphique pertinente, mais sa structure syntaxique ne présente pas une stabilité suffisante » (Adam, 2008, p. 64). Il choisit donc pour son approche des textes l'appellation de « proposition-énoncé » pour désigner cette unité textuelle de base qui prendra à la fois l'acte énonciatif qui donnera l'énoncé et le caractère syntaxique et sémantique signifié par le terme « proposition ». Elle comporte trois dimensions complémentaires : la proposition-énoncé est définie comme un acte de référence et construction d'une représentation discursive ; elle est un produit d'un acte d'énonciation (prise en charge énonciative) ; elle possède une valeur illocutoire et est orientée argumentativement.

2.3 La théorie des structures séquentielles de Jean-Michel Adam

La théorie des structures séquentielles qui est située dans un cadre épistémologique dont les principes ont fait appel à plusieurs disciplines remet en cause le caractère limité de la question de typologies. Adam explique cela par la constatation de la composition hétérogène des textes : « Les découpages typologiques trop globaux, qui parlent de « texte narratif », de « texte descriptif », de « texte argumentatif », etc. ne permettent pas de tenir compte de l'hétérogénéité propre à la mise en texte. C'est évidemment la position et, de ce fait, la limite - des typologies textuelles existantes. » (Adam, 1990, p. 91).

Adam décrit le texte comme une structure composée de séquences. La séquence pour Adam est une structure, c'est-à-dire :

« -un réseau relationnel hiérarchique : grandeur décomposable en parties reliées entre elles au tout qu'elles constituent ;

-une entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance/ indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie ». L'empaquetage sémantique des propositions-énoncées constitue une unité de rang supérieur appelée séquence. La notion de séquence est en effet substituée par Adam à celle de texte qui désigne une unité trop complexe et hétérogène pour présenter des régularités observables et formalisables. Il distingue cinq prototypes séquentiels : narratif, descriptif, argumentatif, explicatif et dialogal.

2.4 La théorie de l'argumentation dans la langue (TAL)

Rappelons que la théorie de l'argumentation dans la langue de Ducrot et Anscombe dont s'inspire Adam vient remettre en cause la distinction posée entre sémantique et pragmatique. Ainsi ils contribuent à l'élaboration d'une théorie du discours qui considère les concepts de topoï, d'argument, d'enchaînement et de connecteur argumentatifs, de valeur argumentative, etc. jugés mal compris jusque-là.

Pour Ducrot et Anscombe, la valeur argumentative prime la valeur informative, *c'est la thèse du primat de l'argumentation de la pragmatique intégrée* comme le note Bracops. Leur conception de l'argumentation est que « la langue dispose d'une série de potentialités argumentatives inscrites dans son lexique et de ses structures, et ces potentialités se réalisent dans le discours en donnant lieu à des relations argumentatives » (Bracops, 2010, pp. 177-178). Au sujet de ces marques ou instructions linguistiques définissant une orientation argumentative, Moeschler affirme que « Le caractère conventionnel de l'acte d'argumentation peut être associé à trois types de marques

argumentatives, responsables de l'activité argumentative : les marques axiologiques, les opérateurs argumentatifs et les connecteurs argumentatifs » (Moeschler, 1985, pp. 57-58).

2.5 La structure de la séquence argumentative

Dans le cadre de la structure argumentative comme unité compositionnelle d'un texte, il est à se demander si certaines suites de propositions répondent aux relations : *Argument(s)→Conclusion* ou *Donnée(s)→Conclusion*. La conclusion et la donnée sont des notions liées, en d'autres termes, si on parle de conclusion, c'est par rapport à une (des) donnée(s). Une séquence argumentative de base peut se conformer à la relation (Donnée→Conclusion) dans la mesure où elle marque une délimitation ou un effet de clôture est ressenti.

L'étayage argumentatif de la conclusion se fait par une règle d'*inférence* ou un principe général comme le *topos* qui permet de tirer la conclusion de la donnée. Adam définit le schéma de base de l'argumentation comme « une mise en relation de *données* avec une *conclusion*. Cette mise en relation peut être implicitement ou explicitement fondée (*garant* et *support*) ou contrariée (*réfutation* ou *exception*). Si la donnée est l'élément le plus souvent explicite, le support est très souvent implicite et les autres composantes se situent entre ces deux pôles d'implication et d'explicitation » (Adam, 2001, p. 106) .

2.6 La procédure descriptive

Dans le cadre de la linguistique textuelle, Adam et Petitjean, à propos de la description, disent qu' « [...] une description est toujours une collection d'éléments groupés autour d'un centre thématique que nous désignons comme le *thème-titre* » (Adam & Petitjean, 1989, p. 111).

Pour la procédure descriptive, Adam propose une configuration fondée sur l'articulation de quatre macro-propositions descriptives (la macro-proposition est constituée de n propositions) groupées deux à deux (propriétés, parties + situation, assimilation). Ces quatre composantes résultent de plusieurs opérations différentes. L'*opération de thématisation*, renvoie au *thème-titre* qui est l'objet sur lequel porte la description et qui est un « premier facteur d'ordre » dans la création d'une cohésion sémantique et référentielle. L'*opération d'aspectualisation* permet de considérer des aspects de l'objet de description (parties ou propriétés). L'*opération de mise en relation* consiste à rapprocher l'objet d'un ou de plusieurs autres, soit par une *mise en situation* dans l'espace ou dans le temps, soit par une *assimilation* qui fait appel à la comparaison ou la métaphore. Toutefois, ce modèle théorique maximal n'est pas forcément actualisé intégralement dans tous les passages descriptifs. Notons que l'appellation *procédure descriptive* au lieu de séquence descriptive est due, comme le signale Adam, à l'absence d'ordre de regroupement stable des macro-propositions en question.

Il est utile de distinguer l'argumentation comme renvoyant à une valeur de l'énoncé (Ducrot) et l'argumentation dans le sens d'une séquence ou unité compositionnelle d'un texte. De même pour la description, la procédure descriptive comme unité compositionnelle d'un texte diffère de la valeur descriptive d'un énoncé qui se distingue de la valeur argumentative.

2.7 La structuration séquentielle

Pour Adam, les séquences objet d'agencements, sont soit identiques (de même type), soit de types différents (cas le plus fréquent). Le mode de composition résultant de ces combinaisons de séquences détermine le texte comme plutôt *narratif*, plutôt *descriptif*, plutôt *argumentatif*, plutôt *explicatif* ou plutôt *dialogal*.

Quant aux combinaisons de séquences, Adam distingue trois types d'agencements de base définissant le lien des séquences entre elles :

- 1) agencement par succession : Séq.1 + Séq.2 + Séq.3 + Séq.n
- 2) agencement par enchâssement (ou par insertion) : [Séq.1...Séq.2...Séq.1...]
- 3) agencement par alternance (montage en parallèle) :

[Séq.1... [Seq.2... [Séq.1 *suite* [Séq.2 *suite*...Séq.1 *fin*] Séq.2 *fin*].

Malgré l'hétérogénéité fréquente des textes, on peut les caractériser globalement comme étant par exemple « plutôt *narratif* », « plutôt *explicatif* ». Cette caractérisation globale d'un texte vient de « l'effet de dominante », dit Adam. Vus les types de combinaisons de séquences, la dominante est déterminée soit par le plus grand nombre de séquences d'un type donné dans un texte, soit par le type de la séquence enchâssante, c'est-à-dire qui ouvre et ferme le texte.

3. Méthodologie de la recherche

Notre étude porte sur l'analyse textuelle de 3 productions écrites choisies parmi 123. Deux consignes au choix ont été proposées le mois de novembre 2015 à 123 étudiants de deuxième année universitaire qui préparaient une licence de français en système LMD à l'université de Mascara. Les deux consignes en questions invitent le public d'étudiants à disserter en argumentant à propos d'une thématique d'actualité : la première porte sur les aspects avantageux et/ou désavantageux du téléphone mobile et la seconde sur les effets positifs et/ou négatifs de l'internet sur l'apprentissage de l'étudiant. L'analyse de chacune des productions écrites retenues est articulée autour de trois plans (inspirés essentiellement des références bibliographiques de Jean-Michel Adam) que nous avons nommés respectivement, plan sémantico-référentiel, plan argumentatif et structurel, et plan énonciatif, et qui, soulignons-le, entretiennent un rapport nécessaire de complémentarité. Notons que les productions analysées ont fait chacune l'objet de segmentation en propositions-énoncées, unités textuelles de base dans la théorie de J.-M Adam.

4. Description des trois plans d'analyse

4.1 Le plan sémantico-référentiel

L'analyse relative au plan sémantico-référentielle rendra compte de ce qui peut toucher particulièrement la question du sens à l'intérieur de la *proposition-énoncée*, mais aussi au rapport de sens entre propositions. C'est pourquoi les notions de *cohérence*, de *cohésion*, et de *connexité* sont plus caractéristique de cet aspect d'analyse : ces principes permettent de s'arrêter sur les points liés à l'intelligibilité du texte. On s'intéresse bien à ce qui peut nuire au rapport de cohérence censés entretenir les énoncés entre eux, mais aussi au rapport mots monde. Des questions qui mettent en cause par exemple le lien logique entre énoncés, ou donner un élément textuel difficile à lui trouver un référent dans la réalité, sont des cas capables d'affecter un texte dans sa cohérence.

Quant au principe de la cohésion, il s'agit plutôt de tenir compte des éléments de la langue qui assurent une bonne compréhension à partir de la proposition et qui conservent aussi une continuité sémantique tout au long du texte. Dans ce sens, le bagage lexical joue un rôle très important dans la construction d'une représentation. Un lexique pauvre et/ou imprécis influencerait certainement mal sur

l'expression de la pensée. Le côté sémantique est également fondamental dans l'interprétation des énoncés. Avoir des défaillances par exemple au niveau de l'entité psychique (signifié) des mots peut bien fausser l'idée à extérioriser. Par ailleurs, la méconnaissance des règles grammaticales de la langue est un autre aspect susceptible de causer un problème au décodage. Est inclus aussi dans ce type d'approche le rôle des connecteurs dans l'expression des relations d'argumentation par exemple, ou dans l'organisation des éléments textuels.

Ainsi, et sans limiter les cas manifestement derrière le problème de sens en question, qui sont cités moins pour signaler les problèmes repérés, que pour mentionner la nature des éléments objet d'étude de ce plan d'analyse, ce qui y est considéré, est ce qui peut mettre en cause le sens de l'énoncé, ainsi que les relations sémantiques entre les énoncés.

4.2 Le plan argumentatif et structurel

Le plan argumentatif et structurel comme le signifie son nom traite la question de l'argumentation d'une part, et de la structuration d'autre part. L'approche argumentative adoptée dans cette analyse est inscrite dans la théorie *du primat de l'argumentation* sur l'information de la pragmatique intégrée de Ducrot et Anscombe, et qui valorisait bien entre autres le concept de la présence d'éléments linguistiques, marques de la valeur argumentative de l'énoncé. Quant à l'aspect de la structuration, il tient compte de l'agencement des différentes propositions constitutives des textes que nous sommes amené à voir leur organisation selon l'approche textuelle de Jean-Michel Adam des *séquences prototypiques*, et qui se proposait de décrire cinq types de séquences (narrative, descriptive, argumentative, explicative et dialogale).

Il en résulte donc de déterminer dans un premier temps les types de séquences ou de démarches employées dans les productions écrites réalisées, et dans un deuxième temps de comprendre la manière dont sont combinées ces dites séquences textuelles. Ce qui permet par conséquent de vérifier *l'effet de dominante*, selon Adam toujours, critère qui donne une caractérisation au texte. Ce plan donc se propose de joindre la description de la dimension argumentative (et là l'argumentation est envisagée aussi bien comme étant une fonction de la langue qu'un type de séquence) et la structuration des séquences.

4.3 Le plan énonciatif

Le plan énonciatif traite la question principale de la prise en charge de l'énoncé. En d'autres termes, l'analyse énonciative est centrée sur l'élément de la présence du sujet dans son énoncé. D'où la distinction discours récit qui soulève les notions d'objectivité et de subjectivité dans le langage. La présence en question passera par des traces, dites entre autres traces énonciatives, qui ne sont pas toujours faciles à repérer ou à évaluer. Parmi les éléments auxquels s'intéresse cette *opération* dite *composite* est la nature de l'énoncé mis en scène. L'élément informationnel a bénéficié d'une description assez large dans notre analyse vu les contenus auxquels on fait appel dans ces textes. La nature de l'information appelle la question de la source de l'énoncé proféré. Mettre en scène un savoir commun, ou emprunter un discours ou des paroles à un tiers par exemple n'engagent pas de la même manière le locuteur. Donner une information comme admise par exemple alors qu'elle susciterait l'interrogation ne serait pas naturellement acceptée. Donc, si on comptait argumenter, déjà la matière première poserait un problème à un lecteur. Ainsi la nature de l'énoncé mis en scène est l'un des éléments sur lequel se penche cette approche énonciative.

Par ailleurs, la question de la présence (ou du comportement de distanciation ou d'implication) que nous cherchons à décrire, nous interpelle dans un autre type d'énoncés qui concernent les relations établies entre eux. L'argumentation, par définition, est une *mise en relation* entre une donnée et une conclusion. La question qui se pose : comment le scripteur présente les liens en situation d'argumentation ou d'inférence entre les énoncés ? C'est-à-dire, de quelle manière on bascule d'un élément à un autre ? Outre ces deux points, à savoir la nature du contenu et la manière dont on se comporte dans l'établissement des enchaînements en question, objet d'attention de ce plan, il n'est pas à omettre bien entendu de nous intéresser aux marques linguistiques susceptibles de dénoter l'attitude du locuteur à l'égard de ce qu'il dit, qui n'est qu'une autre forme de manifestation de ce dernier dans son texte. Ces marques linguistiques appellent bien le concept de modalité, notion liée à l'opération de prise en charge énonciative. Nous ciblons donc dans cette analyse énonciative les modalités ou degré d'implication du scripteur, (naturellement si implication il y a) à travers l'identification des énoncés employés, les relations établies et les éventuelles moyens linguistiques marqueurs de modalités.

5. Résultats de l'analyse

Nous jugeons utile de passer par une application donnée d'une manière sommaire pour présenter certains résultats de cette étude. Mais comme il n'y a pas lieu de copier un texte dans son intégralité, nous nous limitons à un extrait de l'une des productions retenues (la disposition typographique de l'original est respectée autant que possible). Cet extrait est censé argumenter pour les avantages du téléphone mobile (comme le texte a fait d'abord l'objet de segmentation en propositions-énoncées, les symboles (p4), (p5), etc. désignent l'ordre de ces propositions dans le texte) :

- (p4) Sans doute, le téléphone mobile comme tous les autres appareils, a une grande importance dans la vie et surtout la vie d'aujourd'hui (p5) parce que aucune personne peut vivre sans un téléphone mobile.
- (p6) D'abord, il est un moyen de communication, qui sert à contacter avec les autres. (p7) Ensuite, il déminue les langues distances entre les pays qui sont très loins, entre eux. (p8) Enfin, il est un moyen de l'éducation, (p9) car l'étudiant grâce à eu, il peut faire des recherches informatives et aussi des exposets dans tous les matières soit littéraires ou scientifiques.

a) Sur le plan sémantico-référentiel

Les imperfections relevées dans l'analyse sémantico-référentielle de cet extrait, touchent en premier lieu la signification à l'intérieur de la proposition. La non maîtrise de certains aspects de la langue nuit à la construction d'une représentation correcte, c'est-à-dire qui ne correspond pas à l'idée qu'on voudrait signifier. Le cas d'insuffisance sémantique ou lexical constaté dans (p8) («moyen de l'éducation»), et celui grammatical lié à un problème de référence temporelle qu'exprime (p4) sont des points qui peuvent mettre en cause la cohésion sémantique de l'énoncé minimal. En outre, la question d'orthographe des mots qui se pose à deux reprises en utilisant dans (p7) (« les langues distances ») et dans (p9) (« grâce à eu ») des lexies qui renvoient à d'autres sémantiquement incompatibles avec le voisinage cotextuel immédiat, en est une autre manifestation qui peut fausser au niveau local la compréhension de ces dernières. A ces facteurs relevant de la langue, s'y joint un autre cas de rupture de sens, textuel cette fois-ci, et qui consiste à laisser indéterminé et flou dans (p4) (« comme tous les autres appareils ») un élément textuel du point de vue du référent.

Cependant, l'intelligibilité de certaines unités ponctuelles, n'est pas le seul niveau touché dans ce passage, les relations sémantiques entre les propositions y sont aussi affectées. Deux premières manifestations viennent appuyer cet état. La première emploie dans (p9) (« eu » fort probablement à

la place de *eux*) un faux représentant anaphorique susceptible d'agir négativement sur la continuité référentielle. La seconde exemplifie un cas d'incohérence dans la suite des propositions (p4) et (p5), et pose un problème d'interprétation de cet enchaînement. Ainsi, les deux exemples, s'ils mettent en question deux types de liage de propositions distincts, l'un, sémantique, lié au caractère incohésif de la succession, l'autre, incohérent, dû à l'établissement d'une connexité peu logique, il n'en reste pas moins que tous les deux caractérisent un niveau supérieur qui transcende celui de l'unité textuelle de base (la proposition-énoncée), et qui concerne un rapport inter-propositionnel.

b) Sur le plan argumentatif et structurel

La proposition (p6) : « D'abord, il est un moyen de communication, qui sert à contacter avec les autres » vient décrire un état de chose portant sur un savoir supposé partagé. Le contenu représentatif de (p6) est loin de se conformer à une loi importante des *lois de discours*, en l'occurrence la *loi d'informativité*. De plus, cette proposition ne porte pas de marque(s) qui peut (peuvent) la doter d'une valeur argumentative, la valeur qui oriente l'énoncé vers une certaine conclusion. Par rapport à (p6) de l'étudiant, une proposition telle, le mobile *est un moyen de communication* très utilisé dans le monde ou le mobile *est un moyen de communication* très apprécié dans le monde, auraient certainement un effet différent que celui de (p6), et ce grâce à l'opérateur *très* et au participe passé *apprécié* ayant une valeur évaluative.

Dans (p7) : « Ensuite, il déminue les langues distances entre les pays qui sont très loins entre eux. », le scripteur présente certainement un des résultats très positifs du mobile. Mais l'étudiant ici ne fait que signaler un résultat positif commun à plusieurs moyens, et non pas caractéristique particulière de notre objet. Les propriétés ou applications dont on a doté notre téléphone, qui ont augmenté l'impression de proximité entre les usagers du mobile, n'ont point de traces linguistiques apparentes. Une proposition telle (*il diminue constamment les langues distances*), qui souligne une caractéristique précieuse de notre objet, à savoir cette impression de vie en commun en permanence, pourrait orienter l'énoncé vers une conclusion plus avantageuse.

D'autre part, l'assertion (p7) qui affirme une des conséquences de l'usage de l'appareil est avancée de manière qu'elle puisse se suffire à elle-même manifestement en tant qu'argument : aucun élément n'est mis à son étayage. L'assertion (p7) donc, non seulement revêt un caractère descriptif trop général, mais aussi n'est pas mise au profit d'une séquence argumentative. Les deux propositions (p6) et (p7) viennent décrire chacune une propriété de l'objet du discours en question (l'attribution de propriétés à l'objet), l'une définit le mobile comme étant un moyen de communication, et l'autre décrit un résultat de l'utilisation de celui-ci à savoir la sensation de compagnie produite qu'exprime le verbe « déminue ». C'est donc bien l'énumération de ces deux traits avantageux qui laisse conclure pour une *procédure descriptive*.

Quant à l'énoncé (E), il est composé des propositions (p8) et (p9) : « (p8) Enfin, il est un moyen de l'éducation, (p9) car l'étudiant grâce à eu, il peut faire des recherches informatives et aussi des exposets dans tous les matières soit littéraires ou scientifiques ». A la différence des propositions descriptives (p6) et (p7), au moyen du connecteur causal *car*, (E) établit une relation entre (p8) et (p9), dans laquelle il avance (p9) affirmant la possibilité « de faire des recherches » pour inférer manifestement la conclusion (p8) selon laquelle le mobile « est un moyen » approprié au service de l'apprentissage : (p8) ← (p9). Mais la relation qu'il institue ne fournit aucun élément argumentatif étayant. S'il est possible, comme il est affirmé dans (p9), de « faire des recherches...et aussi des exposets... », cela n'a pas de lien direct avec (p8), et ne donnerait pas aussi rapidement à asserter

que le mobile « est un moyen de l'éducation » : le bien-fondé de l'enchaînement est jugé non solidement établi, et par conséquent, le statut de conclusion supposé jusque-là de (p8) peut être contesté.

Ainsi, après avoir cité les deux aspects avantageux du mobile, d'abord comme étant un moyen de communication dans (p6), et puis l'effet de compagnie qu'il procure dans (p7), le scripteur en aborde un autre dans la structure (E), qui le rend cette fois-ci un moyen propre à des fins d'apprentissage (p8), sauf que cette prétendue conclusion s'avère manquer d'argument(s) de son étayage. La structure textuelle de cet extrait résulte de la succession de deux démarches hétérogènes : une démarche descriptive dans (p6) et (p7), jugées différentes d'un point de vue argumentatif, et une démarche jugée prétendument argumentative dans la structure qu'apporte (E). Cette partie donc, dont on attend apporter des arguments étayant la thématique des avantages du téléphone mobile, s'avère ne pouvoir témoigner d'une stratégie argumentative, c'est-à-dire, elle est loin de répondre à un type séquentiel argumentatif selon la conception du type de la séquence argumentative d'Adam.

c) Sur le plan énonciatif

La partie proprement dite relative à la thématique des avantages du mobile s'ouvre bien par une simple définition de l'objet de discours en question dans (p6). Une définition trop élémentaire et très peu informative qui ne reprend que l'objet premier pour lequel est créé le téléphone mobile à savoir la communication. Cette proposition proférée ainsi, c'est-à-dire sans trace(s) explicite(s) de l'attitude du locuteur, ne fait que rapporter une vérité générale, faisant partie à *un vivier de savoir* partagé, et à laquelle on ne peut qu'y adhérer indépendamment de la situation dans laquelle se trouve le scripteur. Sauf le rapport de cette connaissance du monde connue, le scripteur ne donne pas autre indice de sa présence dans cette unité.

La proposition (p7), par son caractère lexical et syntaxique, d'une part, et descriptif d'autre part, fait penser à une expression toute faite, selon laquelle le mobile accroît le sentiment de vie en compagnie, comme si on vivait dans *une petite ville*. Autrement dit, le locuteur ne ferait que reprendre une tournure jugée déjà dite, et redite antérieurement dans d'autres situations. Ce qui fait dire que le comportement énonciatif du locuteur ne viendrait que reproduire un oui-dire ou un déjà-dit, et donnerait ainsi à croire qu'il n'est pas assez personnel et investi dans l'expression de cette impression, si impression il y a.

En ce qui concerne l'énoncé (E), s'il obéit à une structure argumentative ((p8) ← (p9)) rendant le mobile propre pour l'apprentissage, le locuteur fait preuve d'une grande précipitation à conclure. La relation est clôturée à peine commencée. S'il se déclare comme assumant l'inférence de (p8) à partir de (p9), et marque ainsi la nature épistémique de l'énoncé, il fait abstraction du moindre élément pouvant légitimer l'énonciation de (p8), d'autant plus que celle-ci est estimée dérogeant à une règle topique. L'étudiant n'est présent que par le lien formel institué, ce qui veut dire que (E) manque de prise en charge effective de sa part.

6. Conclusion

L'analyse sémantico-référentielle révèle des insuffisances diverses qui affectent l'unité sémantique des productions. Au niveau de la proposition-énoncée, unité textuelle de base, l'un des aspects de langue qui fait que le contenu cette unité soit mal assuré est les imperfections en matière de lexique. La méconnaissance d'un élément lexical ou l'absence d'un élément approprié par exemple sont bien derrière la déviation du sens de l'énoncé. L'autre aspect concerne le côté sémantique des mots.

Avoir un signifié peu net par rapport à celui défini par la langue ou ignorer certains emplois d'un mot, sont des cas présents parmi d'autres qui ne font que rendre la signification moins claire. Outre ces deux facteurs lexical et sémantique, un bon nombre de propositions manifeste des lacunes en matière de grammaire de la langue. Celles-ci dévoilent des problèmes d'apprentissage liés à la conjugaison des verbes, à la valeur aspectuelle des procès verbaux, à la question de la nature et de la fonction grammaticale des mots, etc. A cela s'ajoute des problèmes liés à l'orthographe des mots. Ces insuffisances affectent le principe de la cohésion de l'unité textuelle de base, responsable entre autres de la construction d'une représentation. De plus, la question du sens se pose encore quand on franchit le niveau local de l'énoncé minimal. Certaines propositions manquent d'assurer un rapport cohésif ou cohérent entre elles. Les cas de fausse reprise anaphorique, de connexion peu logique, de mauvaise concordance temporelle, viennent toutes remettre en cause les liens sémantiques censés garantir les différentes unités.

Du point de vue structurel, l'agencement des propositions entrant dans la composition du développement textuel des productions ne sert pas la reconstitution d'un type séquentiel dominant. La structuration accuse une articulation de segments textuels hétérogènes relevant de types séquentiels différents : si dans l'extrait analysé une apparente structure argumentative succède à une démarche descriptive, d'autres parties textuelles y joignent même des éléments relevant du type séquentiel explicatif. On ne peut caractériser globalement les productions comme descriptive, argumentative ou explicative.

Pour ce qui est des composantes argumentative et énonciative, aussi bien dans les propositions descriptives que dans les structures dites argumentatives, le scripteur se fait moins impliqué dans son énoncé. Les contenus descriptifs ne font que reprendre une vérité générale ou un probable déjà-dit, sans trace(s) explicite(s) argumentative(s) distinguant leur valeur argumentative, ou énonciative(s) engageant le locuteur dans ce qu'il rapporte. Quant aux structures, elles traduisent plus d'un comportement énonciatif. Les relations établies sont souvent trop directes, calquées sur un modèle binaire se limitant à une donnée (argument) et une conclusion. L'étayage argumentatif est quasiment absent, et ce même dans le cas où la relation est atteinte dans sa crédibilité. Un autre cas dénote le caractère superficiel de la structure dans la mesure où elle est fondée sur un probable syllogisme. Tous ces comportements, s'ils mettent en cause la valeur argumentative à des degrés différents de ces enchaînements, ils ne font qu'appuyer un degré minimal de prise en charge de la part du sujet dans l'établissement de ces relations.

Les textes s'ils montrent des imperfections liées à la langue, les incompétences de dimension textuelle s'avèrent d'une portée plus lourdes dans le re(construction) du sens textuel. Le manque de savoirs textuels, s'il peut bien résulter d'un problème d'apprentissage, ou d'enseignement apprentissage, il n'est pas à oublier l'aide précieuse de la lecture dans l'expression et l'organisation d'un texte : le contact régulier et fréquent avec des textes d'une langue étrangère amène bien à surmonter beaucoup de difficultés en matière de production écrite. Mais, nous ne pensons pas que les problèmes de texte et de langue sont les seuls responsables de cet état de fait, le comportement de distanciation dont font preuve les scripteurs soulèverait une autre interrogation qui est celle de la motivation qui est un facteur de taille surtout dans la dimension argumentative d'un texte.

4. Liste bibliographique

- Adam, J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Liège: Mardaga.
Adam, J.-M. (2001). *Les textes : types et prototypes*. Paris: Editions Nathan.
Adam, J.-M. (2008). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris: Armand Colin.
Adam, J.-M., & Petitjean, A. (1989). *Le texte descriptif*. Paris: Armand Colin.

-
- Bracops, M. (2010). *Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*. Editions Duculot.
- Hidden, M.-O. (2013). *Pratiques d'écriture : apprendre à rédiger en langue étrangère*. Paris: Hachette Livre.
- Jeandillou, J.-F. (2007). *L'analyse textuelle*. Paris: Armand Colin.
- Moeschler, J. (1985). *Argumentation et Conversation, Éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris: Hatier.
- Péry-Woodley, M.-P. (1993). *Les écrits dans l'apprentissage, Clés pour analyser les productions des étudiants*. Paris: Hachette.